

1 - Généralités

1.1 Les présentes CGV s'appliquent à toute commande par Internet d'un ou plusieurs Produits Touristiques souscrits par le CLIENT auprès de la Billetterie vendue via le site internet du parc Saint Paul. Les dits Produits Touristiques ne peuvent être utilisés que pour le (les) jour(s) choisi(s) par le CLIENT lors de la passation de la Commande.

Les présentes CGV sont consultables sur le site Internet.

1.2 Le CLIENT déclare avoir la capacité de conclure le présent contrat, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle.

1.3 La passation de la Commande implique l'acceptation expresse et sans réserve par le CLIENT de l'intégralité des clauses et conditions prévues dans les présentes CGV. En conséquence, le CLIENT déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance et renonce de ce fait à se prévaloir de tout autre document.

1.4 Parc Saint Paul se réserve le droit de modifier les présentes CGV et de les appliquer à toutes les Commandes passées après la date de modification, après en avoir informé l'acheteur.

1.5 Le fait que Parc Saint Paul ne se prévale pas pendant une période donnée de l'une quelconque des présentes conditions ne peut pas être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de ladite condition ou plus généralement des autres conditions.

1.6 En dépit de la terminologie qui pourrait être utilisée, les présentes CGV s'appliquent à des prestations de services et n'ont aucunement vocation à opérer un quelconque transfert de propriété de telle sorte qu'aucune de ces dispositions ne saurait être interprétée comme constituant une vente.

2 - Commandes

2.1 Les Commandes de Produits Touristiques sont soumises aux présentes CGV ainsi qu'aux règlements intérieurs des parcs.

2.2 Pour passer une commande, chaque CLIENT devra être identifié après avoir préalablement créé un compte sécurisé par identifiants (login et mot de passe).

Après s'être identifié, le CLIENT remplira le formulaire avec le détail des prestations souhaitées. Avant d'enregistrer définitivement une commande, le CLIENT aura la possibilité de vérifier sa sélection (commande) et pourra la modifier à sa convenance.

La commande ne sera définitivement enregistrée qu'à la troisième et dernière validation de l'écran récapitulatif de la commande. Ce dernier « clic » est assimilé à la signature manuscrite visée à l'article 1341 du code civil (ci-après dénommer « le clic d'acceptation »). A compter du clic d'acceptation indiqué ci-dessus, la commande est considérée comme irrévocable et ne peut être remise en cause que dans les cas limitativement prévus ci-après. Le CLIENT peut avant ce dernier clic identifier ses erreurs et les corriger.

2.3 Il est prévu, à compter de l'enregistrement de la commande passée, que l'ordinateur du CLIENT soit redirigé automatiquement vers une page lui confirmant la validation définitive de la commande. Le CLIENT recevra également un mail de confirmation.

Cette validation, sous l'une des deux formes, vaut pour tout accès au Parc. A cette fin, elle devra être imprimée par le CLIENT qui s'en servira conformément aux dispositions de l'article 2.6 des présentes.

2.4 Le CLIENT a la garantie que son compte bancaire ne sera débité qu'une seule et unique fois par Parc Saint Paul via son site de paiement sécurisé, pour le montant total de la commande du Produit Touristique qu'à compter de l'enregistrement définitif mentionné au 2.2

2.5 Toutes les mentions figurant sur les courriers électroniques de confirmation seront réputées

acceptées par le CLIENT s'il ne les a pas contestées par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 8 jours. Elles ne pourront toutefois être contestées que pour autant qu'elles diffèrent des réservations.

2.6 En conservant et/ou en imprimant la page de confirmation ou le courrier électronique envoyé par Parc Saint Paul, le CLIENT détient une preuve de sa commande.

2.7 Les billets d'accès au Parc achetés seront envoyés par le Parc Saint Paul via un envoi postal à l'adresse figurant sur le formulaire renseigné par le client lors de passation de sa commande,

2.8 En application de l'article L.121-20-4, 2° du code de la consommation, le CLIENT ne bénéficie pas du délai de rétractation de 7 jours prévu par l'article L.121-20 du même code.

3 - Règles générales relatives à la vente de Produits Touristiques

3.1 Tout Produit Touristique souscrit par le CLIENT pour l'accès au Parc n'est en aucun cas une garantie de place assise pour les spectacles et ne pourra donner lieu à aucun avantage particulier en cas d'affluence.

Il peut advenir que certaines activités indiquées dans le descriptif figurant sur le Site, soient supprimées notamment pour des raisons climatiques, en cas de force majeure ou de séjour hors saison touristique.

L'annulation d'une quelconque activité pour un cas de force majeure ou en raison du comportement d'un tiers au contrat ne saurait en tout état de cause entraîner un quelconque dédommagement au profit du CLIENT par Parc Saint Paul.

3.2 Les descriptifs des Produits Touristiques présentés sur la Billetterie Internet précisent, pour chaque produit, les prestations incluses dans le prix. Les prix sont indiqués en Euros et sont entendus toutes taxes comprises, sauf mention contraire figurant sur la Billetterie Internet.

De manière générale, et sauf mention expresse contraire, ne sont pas compris dans les prix, les assurances et toutes les dépenses à caractère personnel (restauration, boissons, pourboires,') et plus généralement toute prestation non expressément mentionnée sur la Billetterie Internet.

Les prix figurant sur la Billetterie Internet peuvent être modifiés à tout moment, sans préavis, étant entendu que de telles modifications seront inapplicables aux réservations préalablement acceptées.

3.3 Le seul mode de paiement accepté dans le cadre des commandes soumises aux présentes CGV est la carte bancaire (les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/Mastercard sont acceptées). Le règlement du prix par l'intermédiaire du Site s'effectue directement auprès de Parc Saint Paul, par utilisation du numéro de carte bancaire du CLIENT au moyen d'un système de paiement sécurisé.

3.4 Le Parc Saint Paul établira une facture récapitulative reprenant la date et le montant des sommes payées par le CLIENT au titre du Produit Touristique.

3.5 Toute demande d'annulation ou de modification du Produit Touristique par le CLIENT doit être adressée impérativement par lettre recommandée avec accusé de réception à Parc Saint Paul, à l'adresse suivante : Parc Saint Paul ' Service BILLETTERIE EN LIGNE ' - 60650 Saint Paul.

Sauf cas de force majeure (notamment rupture d'énergie EDF, catastrophe naturelle), en cas d'annulation du Produit Touristique par le CLIENT, toutes les sommes que celui-ci aura versées à Parc Saint Paul resteront acquises à Parc Saint Paul sans préjudice des dommages-intérêts que cette dernière pourrait réclamer du fait du préjudice subi par l'annulation.

Sauf cas de force majeure et faute du CLIENT, en cas d'annulation du Produit Touristique par Parc Saint Paul, le CLIENT se verra restituer le double des sommes qu'il aura déjà versées pour le Produit Touristique.

3.6 Photos et illustrations

Les meilleurs efforts sont faits pour fournir des photos et illustrations donnant au CLIENT un

aperçu des produits proposées.

4 - Obligations des parties

4.1 Parc Saint Paul s'engage à exécuter la Commande de Produit Touristique, sous réserve des dispositions de l'article 8 ci-dessous et du respect par le CLIENT de la procédure prévue à l'article 2 ci-dessus.

4.2 Dans l'hypothèse où Parc Saint Paul viendrait à se trouver, après la validation définitive de la Commande, dans l'impossibilité d'honorer ses obligations, Parc Saint Paul se réserve la possibilité, afin de garantir dans la mesure du possible un produit conforme aux attentes du CLIENT, de modifier l'attribution initiale des prestations sous réserve que celles-ci correspondent aux attentes du CLIENT ; le cas échéant, Parc Saint Paul devra informer en temps utile le CLIENT de toute modification.

4.3 Chaque visiteur doit se conformer au règlement intérieur affiché à l'entrée des sites inclus dans le Produit Touristique.

4.4 Le CLIENT s'engage à respecter toute consigne communiquée par Parc Saint Paul concernant l'organisation du Produit Touristique.

4.5 Aucune Commande ne peut être cédée par le CLIENT à un tiers sans notification préalable et écrite à Parc Saint Paul.

5 - Responsabilités

5.1 Le parc saint Paul peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au CLIENT, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues par les CGV, soit à un cas de force majeure.

5.2 Parc Saint Paul décline toute responsabilité pour les dommages de quelque nature qu'ils soient. En effet, chaque visiteur est responsable de tout dommage, direct ou indirect, qu'il pourrait causer à l'occasion de sa présence dans le Parc.

5.3 La société Parc Saint Paul ne peut en aucun cas voir sa responsabilité engagée notamment en cas de perte ou de vol du billet.

6 - Annulation

Aucune prestation définie dans le cadre des présentes CGV ne pourra être remboursée par le Parc Saint Paul en cas : (i) de non utilisation par le CLIENT dans les conditions visées par l'article 3.5 des présentes; (ii) pour une raison liée à l'annulation d'un spectacle ou d'une ou plusieurs attractions.

7 - Force majeure

Les Parties se réservent, sans versement d'une quelconque pénalité ou indemnité, le droit d'annuler l'exécution du Produit Touristique si des événements de force majeure (notamment rupture d'énergie EDF et catastrophe naturelle) ou cas fortuit les y contraignent.

De même, la direction du Parc Saint Paul se réserve la faculté de modifier, sans versement d'une quelconque pénalité ou indemnité, la programmation du Produit Touristique si des événements de force majeure (notamment rupture d'énergie EDF et catastrophe naturelle) ou cas fortuit l'y contraignent.

8 Loi applicable, réclamations, et litiges

8.1 Les présentes CGV sont soumises au droit français.

8.2 Toute réclamation survenant pendant l'exécution des prestations définies dans le cadre des présentes devra être introduite dès que possible par le CLIENT, sur place et de manière appropriée, afin que Parc Saint Paul puisse rechercher une solution au plus vite. Les réclamations devront en toute hypothèse être adressées par le CLIENT à Parc Saint Paul par courrier recommandé dans le mois suivant la date d'exécution des prestations. Ce courrier devra préciser le numéro de la Commande ainsi que les motifs précis à l'appui de ladite réclamation.

9 - Données personnelles

9.1 Les informations collectées sur la Billetterie Internet sont destinées à Parc Saint Paul. Elles font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité le traitement de la demande du CLIENT et de la gestion commerciale de parc saint Paul , en particulier :

- la réponse aux demandes d'information formulées sur le Site,
- la passation et la gestion des commandes,
- l'envoi d'informations commerciales lorsque le CLIENT a donné son accord ou lorsque la législation en vigueur l'autorise,
- l'établissement de statistiques générales sur la consultation du Site afin d'améliorer les prestations que Parc Saint Paul offre sur ce Site.

9.2 Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le CLIENT dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression des informations qui le concernent, que le CLIENT peut exercer en s'adressant à la société Parc Saint Paul dont le siège social est Parc Saint Paul - 60650 Saint Paul responsable du traitement.

Il s'agit d'un droit individuel qui ne peut être exercé que par la personne concernée relativement à ses propres informations : pour des raisons de sécurité, Parc Saint Paul devra vérifier son identité afin d'éviter toute communication d'informations confidentielles le concernant à une autre personne qu'elle.

Les données du CLIENT peuvent être transmises par Parc Saint Paul à des tiers à des fins de prospection commerciale, sous réserve que le CLIENT ait donné son accord sur le formulaire d'inscription qu'il a rempli.

9.3 Les champs des formulaires d'inscription suivis d'un astérisque doivent obligatoirement être renseignés. A défaut, Parc Saint Paul ne pourra pas prendre en compte la demande d'inscription. Le Parc Saint Paul peut également collecter des données concernant l'utilisation du Site, par exemple les pages que le CLIENT visite ou les services qu'il utilise afin de mieux comprendre les attentes du CLIENT et d'améliorer le fonctionnement du Site. Si le CLIENT ne le souhaite pas, il peut se reporter à la section "cookies" des présentes informations légales.

9.4 Compte Personnel :

Le nom du CLIENT et le mot de passe qui lui sont attribués lorsqu'il s'inscrit pour la création d'un compte personnel sont personnels et confidentiels.

Le Parc Saint Paul peut toutefois avoir accès aux offres que le CLIENT sélectionne dans son compte personnel et les étudier afin de mieux déterminer les attentes et les besoins du CLIENT. Lorsque le CLIENT se connecte à son compte personnel, un cookie est implanté sur son ordinateur afin de faciliter son utilisation de ce compte. Si le CLIENT ne le souhaite pas, il peut se reporter à la section "cookies" des présentes informations légales.

9.5 Cookies :

Le Parc Saint Paul utilise des cookies, qui sont des fichiers transférés sur l'ordinateur du CLIENT, mais ne permettent pas de l'identifier. Les cookies enregistrent des informations relatives à la navigation de l'ordinateur sur le site (les pages consultées, la date et l'heure de la consultation,

etc.) et permet de les extraire lors des connexions ultérieures au Site afin de personnaliser la connexion du CLIENT.

La durée de conservation de ces données dans l'ordinateur est possible jusqu'à la date de réservation.

Le CLIENT peut s'opposer à l'enregistrement de cookies en configurant son ordinateur selon le navigateur qu'il utilise. La section « aide » du navigateur peut indiquer comment les refuser. A titre d'exemple, les fonctions prévues par certains navigateurs sont les suivantes :

Pour Microsoft Internet Explorer 6.0 :

1. choisissez le menu "Outils" (ou "Tools"), puis "Options Internet" (ou "Internet Options")
2. cliquez sur l'onglet "Confidentialité" (ou "Confidentiality")
3. Sélectionnez le niveau souhaité à l'aide du curseur

Pour Microsoft Internet Explorer 5 :

1. choisissez le menu "Outils" (ou "Tools"), puis "Options Internet" (ou "Internet Options")
2. cliquez sur l'onglet "Sécurité" (ou "Security")
3. sélectionnez "Internet" puis "Personnaliser le niveau" (ou "Custom Level")
4. Repérez la rubrique "cookies" et choisissez l'option qui vous convient

Pour Netscape 6.X et 7.X :

1. choisissez le menu "Edition">"Préférences"
2. Confidentialité et Sécurité
3. Cookies

Pour Firefox :

1. choisissez le menu "Outils">"Options"
2. Cliquez sur l'option "Vie privée"
3. Rubrique "Cookies"

Pour Opéra 6.0 et au-delà :

1. choisissez le menu "Fichier">"Préférences"
2. Vie Privée